

L'écho N° 4 de SOS patrimoine oublié du sénonais

C'est la rentrée et depuis notre dernier Echo 3 de juin 2021, nous espérons que chacun a profité de vacances bien méritées après ces bouleversements liés au Covid.

L'activité de l'association ne s'est cependant pas arrêtée.

Le conseil d'administration du 24 juin a décidé qu'en raison de la crise sanitaire, la durée du 1^{er} exercice de cotisation s'achèverait au 31 décembre 2021 avec un prochain appel de cotisation le 1^{er} janvier 2022. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas encore fait d'appel sur 2021.

Plusieurs communes nous avaient sollicitées pour leur église, leurs cloches ou leurs horloges. Nous avons organisé des visites avec un campaniste. Ses réponses obtenues, nous avons repris contact avec les maires de Saint Martin du Tertre, Villiers Louis, Mâlay le Grand pour leur transmettre les devis concernés.

Notre équipe animations a mis ce temps de vacances à profit pour travailler sur nos trois rendez-vous de la rentrée : la participation à la journée des associations que nous venons de vivre ce samedi 11, le concert de clôture des journées du patrimoine du 19 septembre à 18 heures et le rallye du patrimoine du 3 octobre.

Quelques informations sur ces manifestations :

La journée des associations s'est très bien déroulée. Elle nous a permis de présenter nos animations avec les affiches et documents réalisés par Véronique Sarlin, encore merci.

Nous avons fait des nouvelles adhésions et dépassons maintenant les 80 adhérents.

Le concert de clôture des journées du patrimoine. Ce concert gratuit clôturera les journées du patrimoine le dimanche 19 septembre à 18 heures. Il aura lieu près du kiosque à musique si le temps le permet. Dans le cas contraire l'orchestre d'Harmonie du Grand Sénonais jouera sur la Mezzanine du Marché couvert. Le pass sanitaire et le masque seront obligatoires. Merci à la Ville de Sens et à ses agents du service des fêtes et cérémonies de nous autoriser et faciliter cette occupation du domaine public.

Le rallye du patrimoine du 3 octobre.

Tout comme le concert de clôture, le rallye des Sénonais organisé par notre association a été inscrit dans le programme des animations estivales de la Ville de Sens. Il se déroulera sur une partie des 27 communes de l'agglomération. Nous serons limités à 19 équipages.

Vous trouverez ci-joint des bulletins de participation au Rallye, vous pouvez également dès à présent vous inscrire au rallye sur le site internet de l'association.

Nous avons joint également l'affiche du concert et des appels au bénévolat car nous comptons bien entendu sur tous nos membres pour s'investir dans l'organisation et/ou participer à ces deux événements. Merci de votre engagement pour contribuer à ces deux manifestations et à bientôt.

CH Moreau
Secrétaire

D Plasson
Président

Adresse postale : CEREP 5 rue Rigault 89100 SENS – sos.patrimoine.oublie@gmail.com